



**Osez
l'action !**

**Devenez
sapeur-pompier
volontaire**

**Le
centre
de secours
de GENOLHAC
recrute, alors
n'hésitez pas
et prenez contact :**

Téléphone : 04.66.54.27.27



TEXTE 1

Le centre d'incendie et de secours de Génolhac lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Vous aimez l'action, vous habitez dans les environs de **Génolhac** et vous souhaitez :

- mettre votre temps disponible au service des autres,
- intégrer une équipe solidaire,
- apprendre les gestes qui sauvent et les transmettre,
- augmenter vos compétences,

Alors devenez sapeur-pompier volontaire !

Pour de plus amples renseignements, contactez le chef du centre d'incendie et de secours de Génolhac au 04.66.54.27.27.

TEXTE 2

Le centre d'incendie et de secours de Génolhac lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Pour de plus amples renseignements, contactez le chef du centre d'incendie et de secours de Génolhac au 04.66.54.27.27.

Le Gard compte environ 3000 sapeurs-pompiers. Parmi eux, près de 2700 hommes et femmes sont sapeurs-pompiers volontaires.

Parallèlement à leur profession, à leurs études ou à leur vie familiale, les sapeurs-pompiers volontaires vivent un engagement au service de leurs concitoyens. Cet engagement est indispensable pour garantir une bonne organisation et permettre à chaque citoyen de bénéficier des secours d'urgence. Après une formation initiale, ils peuvent porter secours aux victimes d'accidents, éteindre des incendies ou intervenir dans des situations d'urgence aux côtés des autres services publics.

Conditions d'engagement :

L'engagement de sapeur-pompier volontaire est subordonné aux conditions suivantes :

- Être âgé de 18 ans au moins et de 55 ans au plus,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale correspondant aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires,
- Résider de préférence sur le secteur de **Génolhac**,
- Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française.

TEXTE 3

Vous envisagez de vous engager comme sapeur-pompier volontaire au sein du département du Gard ?

Le centre d'incendie et de secours de Génolhac lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Devenir sapeur-pompier volontaire aujourd'hui est l'expression d'une passion, d'une envie de secourir et d'aider les autres. Mais vous découvrirez également que cet engagement nécessite une volonté très forte.

N'oubliez pas notre devise :

« Courage et Dévouement » !

Pour de plus amples renseignements, contactez le chef du centre d'incendie et de secours de Génolhac au 04.66.54.27.27.